

DECLARATION DE PERFORMANCE DE SIGNAUX FIXES DE SIGNALISATION VERTICALE

Etablie conformément au règlement européen n° 305/2011 du 9 mars 2011

Référence de la déclaration de performance (DoP) : 1826-CPR-13-04-17-PAN1

Produit Type : Signalisation routière verticale

Référence et lot du produit : Gamme MILAN

Usage prévu : Orienter et alerter les usagers de la route

Nom et coordonnées du Fabricant :

FRANCHE-COMTE SIGNAUX
RD 101
25 290 RUREY

Système d'Evaluation : Système 1 selon la norme NF EN 12 899 Signaux fixes de signalisation routière verticale

L'ASCQUER, organisme certificateur n°1826 a vérifié selon le système 1, les tâches suivantes :

- Détermination du produit type sur la base d'essais de type
- Inspection initiale du contrôle de la production en usine,
- Une surveillance, une évaluation et une appréciation permanente du contrôle de la production en usine.

L'ASCQUER a délivré le numéro de certification suivant 1826-CPR-13-04-17-PAN1 le 14/10/2013.

Performances détaillées :

CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES	PERFORMANCES	SPECIFICATIONS TECHNIQUES HARMONISEES
RESISTANCE AUX CHARGES HORIZONTALES		
Fixations	Satisfaisant	EN 12 899 - 1 (7.1.14)
Action du vent	WL3	EN 12 899 - 1 (5.3.1)
Flexion - Déformation temporaire	TDB6	EN 12 899 - 1 (5.4.1)
Charge du déneigement	DSLO = 0 kN.m ²	EN 12 899 - 1 (5.3.2)
Charges ponctuelles	PL2	EN 12 899 - 1 (5.3.3)
Déformation permanente	Conforme	EN 12 899 - 1 (5.4.2)
Coefficient partiel de sécurité	PAF 2	EN 12 899 - 1 (5.2)
CARACTERISTIQUES DE VISIBILITE		
Coordonnées chromatiques diurnes et facteur de luminance	Classe CR1 (microbilles) Table 4 CUAP - B2 (microprismes)	EN 12 899 - 1 (4.1 & 4.2)
Coefficient de rétro réflexion RA	RA1 (microbilles) Table 7 CUAP - R2 (microprismes)	EN 12 899 - 1 (4.2)
RESISTANCE AU VIEILLISSEMENT CLIMATIQUE	Satisfaisant	EN 12 899 - 1 (4.1.1.5, 4.2)
RESISTANCE A LA CORROSION	SP1	EN 12 899 - 1 (7.1.7)

Les performances de signalisation routière verticale du type MILAN sont conformes aux performances déclarées.

La présente Déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant FRANCHE-COMTE SIGNAUX.

Sébastien BRAEMS (Président Directeur Général),
À RUREY le 15 /05/2014

